

**LES TIMBRES 909 / 911  
À L'EFFIGIE DU ROI BAUDOIN  
DE JEAN DE BAST.**

**Par Lucien JANSSENS**

Parmi toutes les émissions de valeurs courantes belges, cette série fut sans doute une des plus décriées, à tel point que longtemps, on ne la désigna que du sobriquet peu flatteur de « Malfaçons ». Il faut croire que le jeune Roi, lui-même, n'apprécia pas son royal profil et qu'il demanda qu'on réalisa un autre projet. Ce fut l'émission des Baudouin au type Marchand, appelés communément Baudouin « Lunettes » qui connut un sort plus favorable et une longévité bien plus grande, puisque de nombreuses valeurs furent émises à ce type.

A l'heure actuelle d'ailleurs, les Baudouin au type Marchand connaissent toujours la faveur des collectionneurs, de nombreuses études ne cessent de leur être consacrés et de très nombreux philatélistes se consacrent aussi bien à étudier les planches, les nuances et les tirages de ces timbres ainsi qu'à leur histoire postale.

On ne peut pas en dire autant des pauvres « Malfaçons », souvent délaissés et d'autant plus négligés que cette émission se limite à trois timbres, aux valeurs les plus courantes puisqu'il s'agit des 1,50 Fr (cartes postales, cartes de visite, imprimés), 2 Fr (lettre ordinaire pour l'intérieur) et 4 Fr (lettre ordinaire pour l'étranger).

Les tirages furent assez considérables puisque le 4 Fr, le plus petit tirage, fut tout de même émis à 21.943.000 exemplaires.

Ils furent mis en cours le 10 décembre 1952 et servirent intensément pendant une année à peine, puisque les 3 premiers Baudouin Marchand, aux mêmes valeurs, furent émis le 10 septembre 1953 et les remplacèrent immédiatement.



**Fig.1 : Lettre RECOMMANDÉE d' ETTERBEEK 1 vers Milan (I), affranchissement mixte 11,50 F, avec timbres de l'émission Lion de la Libération. Datée du 5<sup>e</sup> jour de l'émission, soit le 15.12.1952.**

Néanmoins on continua à écouler les stocks existant et on trouve encore du courrier avec ces timbres 909/11 en 1954 et en 1955 mais de de moins en moins fréquent.

Est-ce à dire que cette émission est inintéressante et ne mérite que le dédain ?

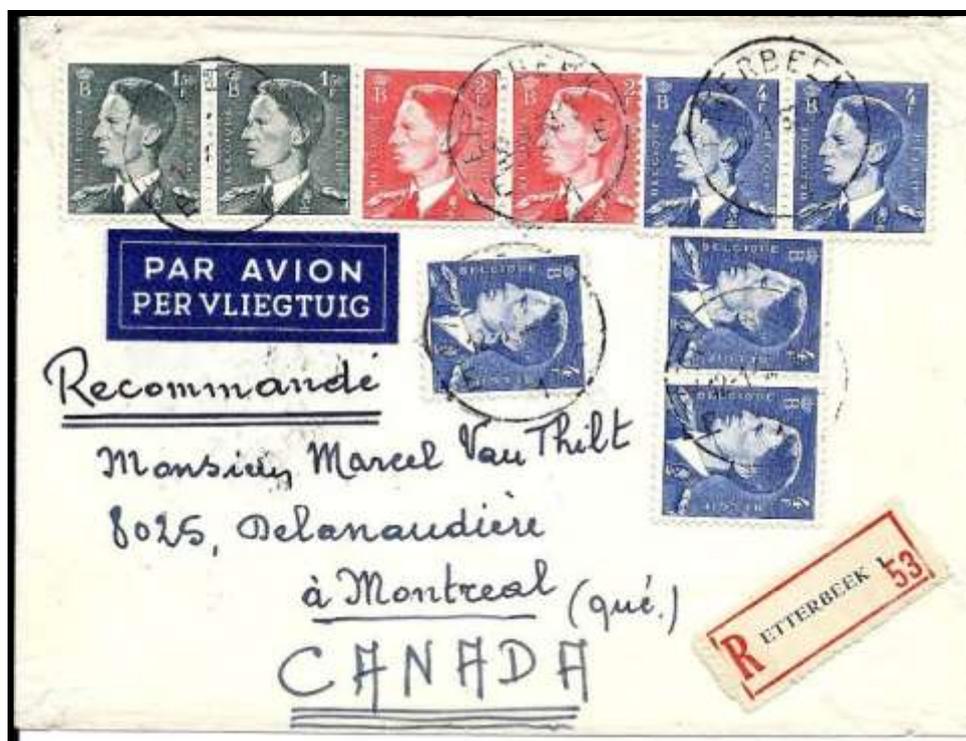


Fig.2 : Lettre RECOMMANDÉE par AVION, affranchie à 27 Fr, uniquement au moyen des timbres de l'émission, soit 909 (x 2) - 910 (x 2) - 911 (x 5). Datée du 12.1.53 (2<sup>e</sup> mois) vers MONTREAL (CANADA).

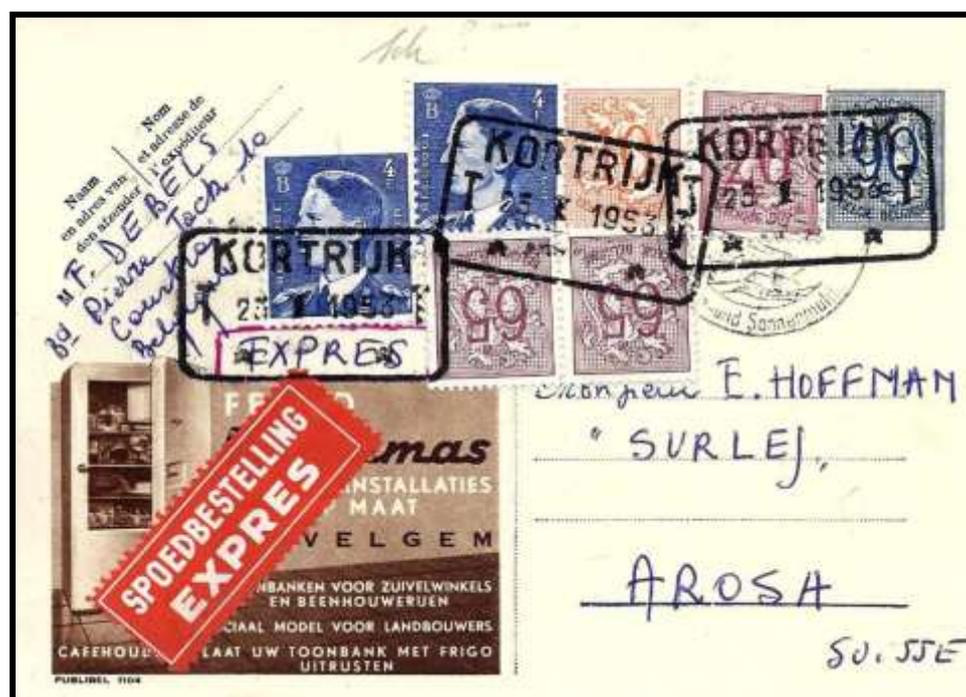


Fig.3 : EP Publibel en EXPRES vers AROSA (Suisse), obl. télégraphique KORTRIJK 25.I.1953, affranchissement à 10,50 F avec 2 x le n° 911

Bien au contraire ! Aujourd' hui, pas mal de philatélistes constatent que ces timbres peuvent recéler de petits trésors. La vie très courte de cette émission est déjà, par elle-même, une source d'intérêt. Le courrier est peu abondant sur le marché.



**Fig. 4 :** Lettre RECOMMANDEE de BOUSSU-LEZ-WALCOURT, du 1.3.55 – en service intérieur (7 F) – affranchissement MIXTE avec 4 F Poortman. L'usage de l'émission des Baudouin De Bast tend à diminuer fortement à cette période.

Hormis les documents les plus courants : 1,50 F sur cartes de visite, 2 F sur LO, 4 F sur cartes-récépissés et lettres vers destinations étrangères courantes, beaucoup de choses sont difficiles à trouver actuellement et méritent toute l'attention du philatéliste averti.



**Fig. 5 :** Lettre RECOMMANDEE de WIHERIES du 16.11.53 vers Paris. Affranchissement 11,50 F MIXTE POORTMAN-Baudouin DE BAST et Baudouin MARCHAND.

Courrier exprès, assuré, avion, imprimés pesants, échantillons, etc sont beaucoup moins courants que beaucoup d' autres émissions de valeurs ordinaires.



*Fig. 6 : Autre MIXTE Baudouin De Bast et Baudouin Lunettes s/lettre RECOMMANDÉE de Middelkerke le 10.9.54 vers Bruxelles. Affr. 7 Fr.*

Il est par exemple symptomatique que le courrier des premières semaines, soit de décembre 1952, est très peu abondant. Les « bottistes » de l'époque ont sans doute fait leur œuvre. De même les affranchissements mixtes avec d'autres émissions courantes sont également difficiles à trouver (Léopold II « Col ouvert » et Poortman, ou même les émissions de la Libération et les timbres « Industrie » qui étaient encore en usage à l'époque. Ainsi d'ailleurs que des MIXTES Baudouin De Bast et Baudouin Lunettes.



*Fig. 7 : Lettre EXPRES par AVION de BRUXELLES 19.5.53 v. Stein (All.). Affr. MIXTE 17 F avec « Col ouvert » 2,50 F (x 2) et 911 (x 3).*



Fig. 8 : Autre EXPRES vers Neustadt (All.) affranchie cette fois avec multiple de 7 x le n° 910, au tarif de 14,50 Fr.

Il est donc évident qu'on peut trouver un plaisir, encore peu onéreux, à démarrer une collection de cette sympathique émission. Toutefois il ne faut pas croire qu'aujourd'hui il est aisé de trouver des quantités de documents affranchis avec les 909/11. De la patience et de la recherche certainement, car les stocks de marchands n'en regorgent pas.

En tout cas, une bonne idée de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> collection sans se ruiner.



Fig. 9 : Lettre AVION pour le Congo Belge au tarif préférentiel (13,50 F), affr. Baudouin De Bast (909 et 3 x 910) + Poortman (2 x 847). FARCIENNES 8.9.53 vers Kabongo.



Fig.10 : Original cet affranchissement MIXTE 2 F Baudouin De Bast et 2 F Baudouin Marchand + 4 F Baudouin De Bast s/Lettre AVION de LIEGE 18.1.54 vers LOS ANGELES (USA).

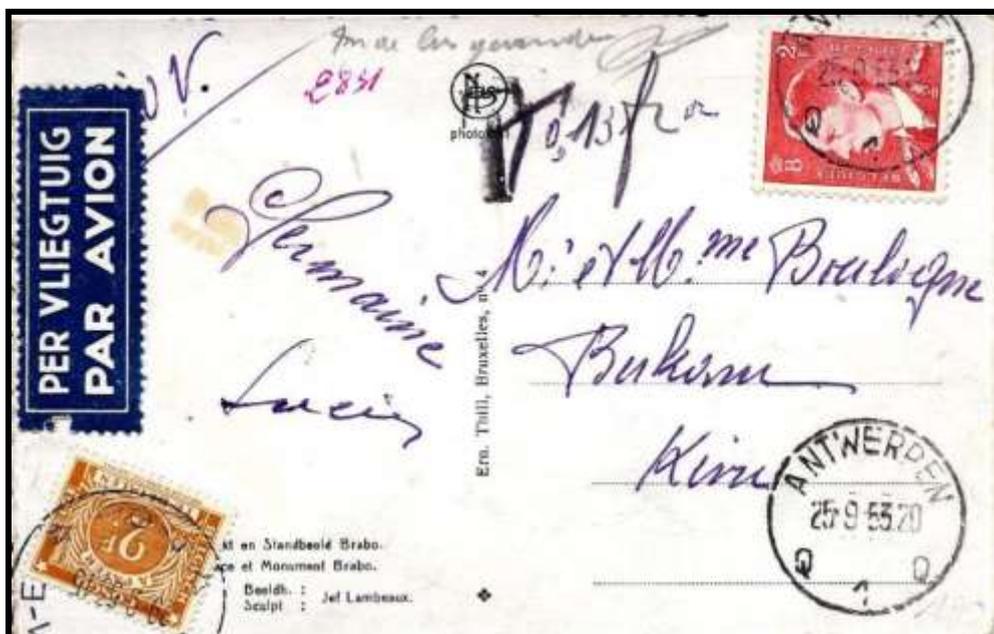


Fig.11 : Les plis taxés avec cette émission sont peu courants. CP AVION affranchie par le N° 910 d' ANVERS 25.9.53 vers BUKAVU (Congo Belge). TAXE congolaise de 2 F par TTx 77.



Fig.12 : Pièce originale. N° 910 utilisé au Congo Belge – marque « 0 » - au dos càd INKISI 13.4.53 – vers La Haye. Taxe hollandaise de 20 cents



Fig.13 : Lettre AVION d' ANVERS X - 19.7.53 vers BOGOTA (Colombie).  
Affranchissement MULTIPLE à 16 F composé de 8 x le n° 910.